

PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS

PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA
COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

BULLETIN DES TRAVAUX

Mercredi 4 février 2026

COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE

La commission interparlementaire s'est réunie à 14h45 sous les présidences successives de Mme Latifa Aït-Baala et Mme Nadia El Yousfi, doyennes d'âge, et de Mme Marie Cruysmans, présidente et de M. Petya Obolensky, premier vice-président pour la délégation du Parlement francophone bruxellois et de Mme Aline Godfrin, présidente, pour la délégation du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.

Décisions

- La commission a adopté son règlement d'ordre intérieur.
- La commission a élu ses coprésidents et vice-présidents :
 - Mme Marie Cruysmans et Mme Aline Godfrin ont été élues respectivement présidentes de la délégation du Parlement francophone bruxellois et de celle du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.
 - M. Petya Obolensky et Mme Loubna Azghoud ont été élus vice-présidents de la délégation du Parlement francophone bruxellois. M. Stijn Bex et M. Oliver Rittweger de Moor ont été élus vice-présidents de la délégation du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.

1. **Proposition de décret et ordonnances conjoints de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française instaurant un droit à l'erreur dans les démarches administratives en région bruxelloise**
déposée par Mme Amélie Pans, Mme Loubna Azghoud, M. Gaëtan Van Goidsenhoven et M. Ismail Luahabi
doc. PFB : 21 (2024-2025) n° 1]
doc. PRBC : A-109/1 – 2024/2025
doc. ARCCC : B-29/1 – 2024-2025
2. **Proposition de décret et ordonnances conjoints de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relative à la reconnaissance du droit à l'erreur dans les relations entre les citoyens et les administrations publiques**
déposée par Mme Farida Tahar et Mme Zakia Khattabi
doc. PFB : 19 (2024-2025) n° 1
doc. PRBC : A-113/1 – 2024/2025
doc. ARCCC : B-24/1 – 2024-2025

Décisions

- Il est pris acte des deux corrections techniques déposées par le groupe Ecolo afin de faire concorder les deux textes.
- M. Jamal Ikazban et Mme Cécile Vainsel sont ajoutés, avec l'accord des auteures, à la liste des cosignataires de la proposition de décret et ordonnance conjoints n° 19 (2024-2025) n° 1 (PFB).
- Mme Marie Cruysmans est ajoutée, avec l'accord des auteurs, à la liste des cosignataires de la proposition de décret et ordonnance conjoints n° 21 (2024-2025) n° 1 (PFB).
- Mme Nadia El Yousfi, M. Mustapha Akouz et M. Fouad Ahidar sont ajoutés, avec l'accord des auteures, à la liste des cosignataires de la proposition de décret et ordonnance conjoints n° A-113/1 – 2024/2025 (PRBC) et n° B-24/1 – 2024/2025 (ARCCC).
- M. Mounir Laarissi est ajouté, avec l'accord des auteurs, à la liste des déposants de la proposition de décret et ordonnance conjoints nos A-109/1 – 2024/2025 (PRB) et B-29/1 – 2024/2025 (ARCCC).
- A l'unanimité des membres présents, M. Sadik Köksal a été désigné en qualité de rapporteur pour le Parlement francophone bruxellois ; M. Mounir Laarissi a été désigné en qualité de rapporteurs pour le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.
- La commission a entendu les exposés et les présentations des amendements par Mme Amélie Pans, Mme Marie Cruysmans, Mme Zakia Khattabi, Mme Cécile Vainsel et M. Mounir Laarissi.
- La commission a entamé la discussion générale.
- Des amendements sont déposés.

- La commission a organisé ses travaux.
- La commission interparlementaire a décidé de demander aux exécutifs concernés et à Brulocalis un avis écrit sur la proposition de décret et ordonnance conjoints et ses amendements pour la fin du mois de février.
- La commission a décidé d'entendre Mme Catherine De Bruecker, médiatrice bruxelloise.

3. Divers

p.m.

Ont participé aux travaux :

- Délégation du Parlement francophone bruxellois : Mme Latifa Aït-Baala, Mme Loubna Azghoud, Mme Marie Cruysmans (présidente), Mme Aurélie Czekalski (supplée M. Ismail Luahabi, *partim*), M. Francis Dagrín, M. Jamal Ikazban, M. Sadik Köksal, M. Ismail Luahabi (*partim*), M. Petya Obolensky, Mme Farida Tahar, Mme Cécile Vainsel et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.
- Délégation du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune : M. Fouad Ahidar, M. Mustapha Akouz, M. Abdourahmane Baldé, M. Stijn Bex, Mme Nadia El Yousfi, Mme Aline Godfrin (présidente), Mme Zakia Khattabi, M. Mounir Laarissi, M. Emile Luhahi (supplée Mme Lotte Stoops), Mme Amélie Pans, M. Oliver Rittweger de Moor et M. Gilles Verstraeten.

Membre absent :

- Délégation du Parlement francophone bruxellois : M. Mehdi Talbi (excusé).

A également participé aux travaux : M. Imane Belguenani (député).